



Association Soutiens en Urgence à la vie de l'hôpital du Bassin de RUFFEC  
BP 19  
16700 RUFFEC

E.mail : [assdef\\_hopitalruffec@yahoo.fr](mailto:assdef_hopitalruffec@yahoo.fr) Siret : 528 995 913 00019 APE 9499Z  
Membre de la Coordination Nationale, Association agréée par le ministère de la santé,  
arrêté du 14/08/2008 Siret : 503 711 988 00025

Le 4 Juin 2018

## Communiqué de presse

### Travailler en service dégradé devient légal même quand la vie est en jeu !!!

Le gouvernement et sa ministre de la santé condamnent les services d'Urgences et les Smur à travailler en situation dégradée.

Le décret relatif à « l'organisation de lignes de garde communes entre structure des urgences et structure mobile d'urgence et de réanimation (*Smur*) » vient d'être publié le 31 Mai 2018. Ce décret et son instruction du 23 Mai relative à « l'anticipation et la prévention des tensions dans les services de médecine d'urgence » **incitent les directeurs d'ARS et d'établissements à supprimer des lignes de garde de médecins urgentistes !**

Pour les hôpitaux de proximité comme Ruffec, ces textes préconisent de ne garder qu'une seule ligne de garde entre autre la nuit ; **que lorsque le médecin urgentiste part avec le Smur, de faire appel à un autre médecin de l'hôpital pour prendre en charge l'accueil urgence dans les murs, quelque soit sa spécialité et pas forcément sur place (*en astreinte à domicile, c'est moins cher!*)**

La médecine d'urgence est reconnue par un diplôme spécifique et par ses contraintes de présence au plus près des populations, il en va de notre sécurité sanitaire.

Par ce décret, le ministère nous met clairement en danger.

**De moins en moins de soins possibles à proximité, de plus en plus d'attentes et de déplacements pour se soigner avec des difficultés d'accès pour toutes et tous et un renoncement accéléré aux soins pour les plus fragiles ... au risque d'y laisser la vie.**

**Des professionnels en grande souffrance tout service confondu,  
des malades « maltraités », des usagers oubliés,**

**Stop ça suffit.**

**La santé est un droit partout pour toutes et tous.**

*Nous remercions les très nombreuses communes et communauté de communes du Nord Charente, Sud Vienne et Sud Deux Sèvres qui ont validé la motion de soutien aux services de l'hôpital de Ruffec et qui, comme nous, ont vu venir le risque.*

**SOYONS NOMBREUX le samedi 23 Juin à Paris  
Place de la République à partir de 12h**

**Un bus est organisé au départ de Ruffec**

- **RDV 6h/6h15** (départ 6h30) champ de foire de Ruffec (**côté piscine**) - retour environ **23h**.
- Participation financière à la discrétion de chacun(e) - une boîte circulera dans le bus.
- Prévoir son pique-nique pour midi et soir (*au retour il y aura un arrêt sur une aire d'autoroute pour compléter si besoin*)

**Inscriptions (pour nous faciliter l'organisation, inscrivez vous le plus tôt possible)**

soit par mail : [assdef\\_hopitalruffec@yahoo.fr](mailto:assdef_hopitalruffec@yahoo.fr)

soit par téléphone au 05 45 31 87 93 ou 05 45 31 24 50 (en cas d'absence laissez un message)